

CARACTÉRISTIQUES DU NOM

1 LES CARACTÉRISTIQUES SÉMANTIQUES DU NOM

Le **nom commun** désigne une personne ou une chose qui appartient à une même espèce.

Le nom commun peut être :

- **concret** : il désigne un être ou une chose qui existe dans la réalité. Il se rapporte au monde extérieur (ce qu'on voit, entend ou touche).

Ex : Le chat, la table, la recette, l'automobile, le ciel, etc.

- **abstrait** : il désigne une chose qui n'a pas de réalité matérielle. Il se rapporte au monde intérieur (idée, sentiment, etc.).

Ex : La fatigue, la générosité, l'insouciance, l'intelligence, etc.

Le **nom propre** ne peut désigner qu'un seul être, qu'une seule chose, qu'une seule idée.

Les noms de personnes (prénom, nom de famille, surnom, etc.), de peuples ou des habitants d'un lieu, les noms historiques et géographiques sont des noms propres qui prennent toujours une majuscule.

Ex : Mathieu, Les Montréalais, Montréal, le Jardin botanique, le Saint-Laurent, Louis, etc.

- Les noms de peuples employés comme adjectifs s'écrivent avec une minuscule :

Ex : Les Québécois (nom des habitants du Québec) parlent plusieurs langues.

Ex : C'est un musée québécois (adj).

- Si le nom désigne le type de lieu (nom générique), il prend la minuscule :

Ex : la rivière des Prairies, le mont Tremblant

- Les noms qui indiquent la langue prennent une minuscule :

Ex : les Français (nom des habitants de la France), le français (nom de la langue).

2 LES CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES DU NOM

2.1 Le nom a un genre et un nombre

- S'il désigne un mâle ou une femelle, le nom prend le genre masculin ou féminin. Il y a ainsi une distinction des sexes.

Ex : Un homme, une femme, un chat, une chatte, un employé, une employée, etc.

- S'il s'agit d'un objet inanimé, c'est l'usage qui détermine le genre.

Ex : Une table, une chaise, un hôpital, un avion, etc.

REMARQUE. – Le genre du nom permet souvent de distinguer les homonymes.

Ex : Un voile (étouffe qui sert à cacher), une voile (toile qui reçoit l'action du vent pour faire avancer le navire), la poste (service de distribution du courrier), un poste (emploi auquel on est nommé), etc.

- Le nom est au singulier s'il ne désigne qu'un seul être, qu'une seule chose ou idée.

Ex : Un homme, une table, un malheur, etc.

- Le nom est au pluriel s'il désigne plusieurs êtres, choses ou idées.

Ex : Des hommes, des tables, des malheurs, etc.

2.2 Le nom simple et le nom complexe

- Le nom **simple** s'écrit en un seul mot.

Ex : Une cour, le ciel, une œuvre, etc.

- Le nom **complexe** s'écrit en plusieurs mots (dont chacun a son sens propre) pour former un seul mot ayant sa signification propre. Il peut y avoir un trait d'union ou non.

Ex : Une basse-cour, un arc-en-ciel, un chef-d'œuvre, une robe de chambre, etc.

NOTE. – Les noms complexes avec trait d'union et certains noms complexes sans trait d'union comportent une entrée lexicale distincte dans le dictionnaire.

3 LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES DU NOM

- Le nom est donneur d'accord.

Le déterminant et l'expansion adjectivale, s'il y a lieu, reçoivent le genre et le nombre du nom. Le nom, noyau du GNs, donne la personne et le nombre au verbe.

• Le nom est souvent précédé d'un déterminant :

Ex : *le* chat, *une* balle, *ce* jardin, *sa* voiture...

• Le nom peut être précisé par un adjectif (une expansion du nom) :

Ex : le chat *noir*, une balle *neuve*, ce jardin *fleuri*, sa voiture *européenne*...

• Le nom est souvent en rapport avec le verbe dans le groupe nominal (GN) ou le groupe verbal (GV).

Ex : Cette voiture [a gagné la course].

GNs GN complément

• Le nom est le noyau du GN :

Ex : *voiture* est le noyau du GN *cette voiture*

Ex : *course* est le noyau du GN *la course*, complément du verbe

GROUPE NOMINAL (GN)

En plus d'être précédé d'un déterminant, le nom est souvent accompagné d'un ou de plusieurs compléments du nom.

Ex : [Cette célèbre écrivaine, que j'ai rencontrée [au Salon du livre]], a [une imagination débridée].

> Les quatre noms sont précédés d'un déterminant : *cette*, *au* (à + *le*), *du* (*de* + *le*) et *une*. Trois de ces noms sont aussi accompagnés de compléments : *écrivaine* en a deux (*célèbre* et *que j'ai rencontrée au Salon du livre*) ; *Salon* en a un (*du livre*) ; *imagination* en a un (*débridée*).

Le nom, le déterminant et les compléments du nom forment ce qu'on appelle un groupe nominal (GN). Le nom est le noyau de ce groupe. Lorsqu'il remplace un nom ou un GN, le pronom est aussi le noyau d'un GN.

Ex : [Celle que j'ai rencontrée au Salon du livre] a une imagination débridée.

> Le pronom *celle*, qui remplace le nom et son déterminant (*cette écrivaine*), est le noyau du GN *celle que j'ai rencontrée au Salon du livre*.

Les constructions du GN

Le GN peut avoir une construction minimale ou une construction étendue (avec compléments du nom ou compléments du pronom).

Construction minimale du GN :

• un **déterminant** et un **nom commun**

Ex : [Ma sœur] aime [la musique].

• un **nom commun** Ma sœur prend des cours de [piano] ; elle est [musicienne].

• un **nom propre** [Jessica] prend des cours de piano.

• un **pronom** [Elle] est musicienne.

Construction étendue du GN :

• avec compléments du nom

[L'excellent professeur de piano de ma sœur] lui enseigne [la musique jazz contemporaine].

• avec compléments du pronom

Ex : [Celle que j'ai rencontrée au Salon du livre] a une imagination débridée.

Les fonctions du GN : Voici les principales fonctions du GN :

• sujet ;

Ex : [L'excellent professeur de piano de ma sœur] lui enseigne la musique jazz.

• attribut du sujet ;

Ex : *Elle* est [musicienne].

• complément direct du verbe ;

Ex : L'excellent professeur de piano de ma sœur lui *enseigne* [la musique jazz].

• complément du nom ;

Ex : Ma *sœur*, [Jessica], suit des cours de piano depuis qu'elle a cinq ans.

• complément du pronom ;

Ex : [Musicienne disciplinée et passionnée], *elle* fait des gammes tous les jours.

• complément de phrase.

Ex : Musicienne disciplinée et passionnée, elle fait des gammes [tous les jours].